

Tiré à part

NodusSciendi.net Volume 14 ième Septembre 2015



Volume 14 ième Septembre 2015

Étude Réunie par
BOHUI Djédjé Hilaire
Professeur des Universités



ISSN 2308-7676

Comité scientifique de Revue

BEGENAT-NEUSCHÄFER, Anne, Professeur des Universités, Université d'Aix-la-chapelle
BLÉDÉ, Loïbo, Professeur des Universités, U. Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan
BOA, Thiéméli L. Ramsès, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny
BOHUI, Djédjé Hilaire, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny
DIJMAN, Kasimi, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny
KONÉ, Amadou, Professeur des Universités, Georgetown University, Washington DC
MADÉBÉ, Georice Berthin, Professeur des Universités, CENAREST-IRSH/UOB
SISSAO, Alain Joseph, Professeur des Universités, INSS/CNRST, Ouagadougou
TRAORÉ, François Bruno, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny
VION-DURY, Juliette, Professeur des Universités, Université Paris XIII
VOISIN, Patrick, Professeur de chaire supérieure en hypokhâgne et khâgne A/L ULM, Pau
WESTPHAL, Bertrand, Professeur des Universités, Université de Limoges

Organisation

Publication / DIANDUÉ Bi Kacou Parfait,
Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan
Rédaction / KONANDRI Affoué Virgine,
Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan
Production / SYLLA Abdoulaye,
Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan

Sommaire

- 1-EVOUNA Jacques (ENS-UMa, Cameroun) : « Accord du verbe ou sélection du sujet »?
- 2-DIALLO Adama (CNRST/INSS, Ouagadougou, Burkina-Faso) : « Les pronoms clitiques dans le Fulfulde du Burkina-Faso »
- 3-MANDENG Ma Bell Esaïe, Doctorant (Université Ngaoundéré, Cameroun) : « L'aspecto-temporalité verbale et l'expression de l'éloge : une analyse de « Maréchal, nous voilà ! »
- 4-KOUAKOU Konan Séraphin (Université FHB Abidjan Cocody) : « La transgression morphosyntaxique dans Les Sofas suivi de L'œil de Bernard Zadi Zaourou comme caractéristique du français populaire ivoirien »
- 5- ESSOH N. Doreen Christelle, Doctorante (Université Yaoundé I, Cameroun) : « Troubles du langage et les lésions cérébrales précoces : analyse de la désarticulation phonétique chez deux victimes d'infirmité motrice cérébrale »
- 6-DUPUY François Ousmane, Doctorant (Université Johann Wolfgang Goethe. Universitat Frankfurt am Main) : « Réception ambivalente d'un langage hybride chez les écrivains francophones originaires du sud sahara dans l'espace européen »
- 7-DIANDUE BI Kacou Parfait (Université FHB Abidjan Cocody) : « Topolectes, espace et langage : pour une herméneutique de la signifiante spatiale »
- 8-DJOKOURI Innocent (Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo / Côte d'Ivoire) : «La traduction (ou interprétariat) : une forme du DR ? Analyse de Monnè, Outrages et défis »
- 9-IBRAHIMA Sarr (Université Gaston Berger de Saint Louis, Sénégal): « Le cinéma sénégalais : un cadre d'expression d'un parler jeune de ville ; Etude de la communication transcodique dans Tundu Wundu, un feuilleton de Abdoulabd Wone»
- 10- KAKDEU Louis-Marie (CERAP, Abidjan/ Côte d'Ivoire, Chercheur associé au Centre d'Études Africaines, Université Babes-Blyai, Roumanie) : « Le langage du populisme au Cameroun »

11-BALGA Jean Paul (Université Maroua, Cameroun): « Parité : réalités ou représentations. Étude des systèmes d'énonciation dans le discours du président François Hollande au forum mondial des femmes francophones à Paris »

12-MULO Farenkia Bernard (Cape Breton University, Canada): « Tu es même comment ? ». Reproche et gestion des faces en français au Cameroun

13-ADOU Amadou Ouattara (Université FHB Abidjan Cocody) : « Ne touche pas à ma face ou la force argumentative de la violence verbale »

14-LAFRIFRA Abdennacer, Doctorant (Université ChouaïbDoukkali-Eljadida, Maroc) : « L'analyse de discours des méthodologues en didactique des langues : le cas des avant-propos de deux manuels scolaires de la 3ème année du cycle collégial marocain »

15-BOHUI Djédjé Hilaire (Université FHB Abidjan Cocody) : « De l'argumentativité de la langue, des actes de langage : étude de cas en pragmatique II »

16- GBAKRE Andoh Jean-Marie (Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo / Côte d'Ivoire) : Interactivité et discoursivité de syntagmes interrogatifs dans le parler ivoirien

'Tu es même comment?'- Du reproche à la gestion des faces en français au Cameroun

Bernard Mulo Farenkia
Cape Breton University, Canada

1. Introduction

Le reproche est un acte réactif et évaluatif, qui est réalisé, entre autres, pour émettre un jugement de valeur négatif sur une action ou un comportement de l'interlocuteur, afin que celui-ci en éprouve de la honte et change ses manières d'agir (cf. Laforest 2002). Du point de la théorie des faces, le reproche est un acte « impoli » : il met en péril la face de l'autre. Le reproche peut se faire de manière directe ou indirecte, adoucie ou appuyée, moyennant des énoncés simples ou complexes. Le choix des types de formulations du reproche peut dépendre du souci de préservation des faces de l'autre et de l'harmonie sociale. Ce choix peut aussi être guidé par le souci de faire la face à l'allocutaire au risque de troubler les rapports sociaux. Dans chaque communauté discursive, le choix des formulations du reproche varie selon plusieurs facteurs sociolinguistiques et socioculturels (degré de familiarité et distance hiérarchique entre les interlocuteurs).

Cette étude a pour objectif d'analyser la formulation du reproche chez les locuteurs camerounais de français. Pour ce faire, nous définissons le cadre théorique de nos analyses ainsi que le rapport entre la politesse et l'acte de reproche (section 2). Ensuite, nous présentons l'état des lieux (section 3) et le corpus d'analyse (section 4). Les types de formulation ainsi que les procédés d'intensification et d'adoucissement du reproche sont analysés dans la section 5.

2. Cadre théorique

La présente étude se situe dans le cadre théorique de la variation régionale du français comme langue *pluri-* ou *polycentrique* (cf. Clyne 1992, Pöll, 2005). Il n'est pas superflu de rappeler que plusieurs travaux ont été effectués sur la variation régionale du français du point de vue phonologique, morphologique, syntaxique et lexicosémantique. Un nombre grandissant de travaux portent aussi sur les aspects pragmatiques. A cet égard, les études montrent que chaque région présente un style conversationnel particulier, c'est-à-dire un ensemble de préférences collectives sur les manières de communiquer (Kerbrat-Orecchioni 1998, Tannen 2005). L'analyse du reproche permet de saisir un aspect du style conversationnel camerounais. Elle permet en effet de voir comment les locuteurs gèrent les ressources linguistiques pour concilier l'expression du mécontentement et la préservation de l'harmonie sociale en contexte camerounais.

Notre étude s'appuie aussi sur la théorie de la politesse de Brown et Levinson (1987), qui repose sur le principe énoncé par Goffman (1973) que chaque participant à une interaction présente une *face positive* qui « correspond en gros au narcissisme et à l'ensemble des images valorisantes que les interlocuteurs construisent et tentent d'imposer d'eux-mêmes dans l'interaction » (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 168) et une *face négative*, qui n'est rien d'autre que le *territoire corporel, spatial, temporel* ou tout ce qui relève de la sphère privée à laquelle l'autre ne saurait accéder sans l'autorisation de son propriétaire (*ibid.* : 167). Ces deux faces peuvent être la cible de plusieurs types d'actes menaçants (cf. Brown et Levinson 1987 : 65-68). Pour préserver l'harmonie sociale, il faut nécessairement neutraliser ou atténuer ces actes menaçants moyennant des procédés de redressement, qui peuvent relever soit de la *politesse positive* (Brown et Levinson 1987 : 101), c'est-à-dire qu'ils sont dirigés vers la face positive de l'interlocuteur, soit de la *politesse négative*, c'est-à-dire qu'ils peuvent être orientés vers la *politesse négative* de l'autre (*ibid.* : 129).

Toutefois, la préservation des faces n'est pas toujours respectée à la lettre. Afin d'assouvir certains besoins communicatifs, le locuteur est souvent obligé d'exécuter des actes impolis. Le reproche en est une parfaite illustration. Sa réalisation n'est pas sans incidence sur les faces et les places du locuteur et de l'interlocuteur. D'une part, le reproche porte atteinte à la face positive de l'interlocuteur d'autant plus que c'est une forme de dévalorisation ou de dénigrement d'une action commise par l'autre. Selon Edmonson (1981), le reproche est une forme de remise en question de la compétence sociale de l'interlocuteur. Autrement dit, faire un reproche équivaut à mépriser les besoins ou désirs de l'allocutaire d'être apprécié ou accepté par les autres. D'autre part, le reproche menace la face négative de l'allocutaire dans la mesure où l'expression du mécontentement oblige la personne prise en défaut à réagir verbalement (par une justification par exemple) ou non verbalement (par un changement de comportement). L'interlocuteur visé par le reproche peut choisir un enchaînement qui met aussi la face du locuteur initial en danger : par exemple, il peut rejeter le reproche, attaquer le locuteur initial, se justifier de manière impolie ou se montrer indifférent au reproche. Dans les interactions asymétriques, le reproche de bas en haut menace la face et la place de la personne en position haute: d'une part, le reproche contredit le désir d'approbation du supérieur et attaque sa face négative (appel indirect au changement de comportement à la justification), et, d'autre part, il porte atteinte à l'autorité du supérieur¹. Le locuteur s'expose à des risques de sanctions verbales ou non verbales si l'interlocuteur en position de force s'estime attaqué outre mesure. Quel qu'en soit le type de relation (horizontale ou verticale), le reproche est potentiellement dérangeant pour les rapports sociaux.

¹ Dans les interactions en milieu universitaire par exemple, le reproche d'un étudiant à l'égard de son enseignant peut s'interpréter comme une forme de contestation et d'insubordination.

À la lumière de ce qui précède, deux cas de figure peuvent être envisagés en ce qui concerne la formulation du reproche. Premièrement, on peut supposer que si le locuteur veut ménager la face de l'interlocuteur et préserver l'harmonie sociale, il utilisera un certain nombre de précautions oratoires pour faire le reproche. La deuxième hypothèse est que si le locuteur veut porter atteinte à la face de l'autre et nuire à l'harmonie sociale, il pourra réaliser son reproche de manière directe (c'est-à-dire sans adoucisseurs) ou en amplifier la teneur moyennant divers types de procédés. Il serait alors intéressant d'examiner les choix discursifs des locuteurs camerounais du français quand ceux-ci font des reproches. Mais avant cela, penchons-nous sur l'état des lieux et la méthodologie.

3. État des lieux

Le reproche a déjà fait l'objet de plusieurs travaux, consacrés, pour la plupart, entièrement ou partiellement à l'anglais. On peut citer l'étude de Boxer (1993), qui analyse le reproche indirect ou la plainte indirecte (c'est-à-dire la plainte adressée à tierce personne et non celle à l'origine de l'offense) et les réactions à cet acte de parole dans un corpus de conversations naturelles en anglais américain. Les études sur le reproche en français sont plutôt rares. La seule disponible est, à notre connaissance, l'article de Laforest (2002) sur l'acte de reproche et les réactions au reproche en français québécois.

La majorité des travaux portent sur les productions des locuteurs non-natifs. C'est le cas de Trosborg, (1995), Murphy et Neu (1996), Rinnert et Iwai (2006), Minh Nguyen (2008), qui adoptent une approche dite de la pragmatique de l'interlangue pour étudier le reproche / la plainte / la critique en anglais langue seconde par les locuteurs danois, coréens, japonais, vietnamiens, respectivement. L'objectif de leurs analyses est de mettre en lumière des transferts pragmatiques provenant des langues source des apprenants. Pour ce qui concerne le français, on peut citer l'article de Kraft & Geluykens (2002) portant sur le reproche en français langue seconde chez les locuteurs allemands.

Les travaux adoptant l'approche contrastive et interculturelle analysent le reproche, entre autres, en français et vietnamien (Thùy-Duong 2006), anglais Américain et Chinois (Chen et. al. 2011), français, italien et allemand (autrichien) (Held 2002), anglais et allemand (Everinghoff et Rhode 2004), anglais et ukrainien (Prykarpatska 2008). Comme on peut s'en apercevoir, l'étude du reproche en français est un champ de recherche relativement peu exploré. En plus, une étude essentiellement consacrée au reproche en français en Afrique, à l'instar du français au Cameroun, reste à faire.

4. Méthodologie

4.1 Les données

L'étude présentée dans cet article fait partie d'un projet sur la réalisation des actes de langage et les procédés de politesse en français du Cameroun. Ce projet est basé sur un corpus de données obtenues à partir d'un questionnaire élaboré selon le modèle du *Discourse Completion Test* (cf. Blum-Kulka et. al. 1989). Le questionnaire utilisé pour recueillir les données comporte plusieurs situations de production des actes de parole tels que le refus, les excuses, les remerciements, les vœux, le reproche, etc. Chaque contexte de production consiste en une description d'une situation de communication entre deux locuteurs suivie d'une consigne demandant aux répondants de réagir à la situation présentée. Dans chaque situation, la consigne donnée aux répondants indiquait qu'ils devraient formuler spontanément l'acte de langage suscité dans chaque contexte, tel qu'ils l'auraient fait dans une situation réelle. Dans le but de générer des choix variés, nous avons pris le soin de définir clairement les situations de l'enquête et les variables situationnelles de chaque situation, notamment l'offense commise et le degré de familiarité (proche vs. inconnu). Les deux situations choisies pour cette étude sont présentées ci-dessous.

- 1) **Situation 1 :** *Vous partagez un appartement avec votre ami(e). Depuis un certain temps, il/elle rentre très tard presque toutes les nuits et fait beaucoup de bruit. Vous avez pourtant convenu de ne pas faire du bruit après 23h: 30 lorsque vous avez décidé de vivre ensemble. Vous avez supporté le bruit pendant quelques temps mais ce soir vous n'en pouvez plus. Vous lui dites :*
- 2) **Situation 2 :** *Vous vous trouvez dans une cafétéria du campus où vous voulez acheter quelque chose à manger. L'on vous sert le sandwich au jambon que vous avez commandé et vous vous rendez compte que le pain n'est plus frais et que la tranche de jambon est complètement pourrie. Vous appelez le serveur ou la serveuse et vous lui dites :*

Le questionnaire a été distribué à 142 étudiants francophones (97 femmes et 45 hommes) âgés de 18 à 30 ans, la majorité, c'est-à-dire 105 répondants, étaient âgés de 20 à 25 ans. Tous les répondants fréquentaient l'Université de Douala ou l'Université de Yaoundé I. Le profil linguistique de ces répondants révèle qu'ils pratiquent le français depuis l'école primaire et que certains d'entre eux utilisent des langues autochtones en milieu familial et le camfranglais avec les amis et connaissances.

4.2 L'analyse des données

Les études antérieures (cf. Trosborg, 1995, Kraft et Geluykens 2002, Laforest 2002) relèvent une variété de formulations du reproche, ce que confirme d'ailleurs l'analyse de notre corpus. En effet, nous avons remarqué au terme du dépouillement des données que les locuteurs interrogés utilisent des formulations simples ou des

formulations complexes pour exprimer leur mécontentement. Autrement dit, le reproche se réalise dans le corpus comme un micro-acte et comme un macro-acte de langage. Lorsque le reproche est un micro-acte, il peut se réaliser directement ou indirectement. Le reproche sous forme de micro-acte direct peut emprunter diverses formes linguistiques, comme le montrent (1), (2), et (3). Le micro-acte de reproche indirect, quant à lui, peut se réaliser sous de forme de question rhétorique ou polémique (3) ou d’assertion dans laquelle le locuteur relève un état de choses négatif et accuse son vis-à-vis d’en être responsable, tel que montré en (4) où le locuteur accuse l’allocutaire d’avoir transformé leur chambre en boîte de nuit.

- 1) C’est insupportable. [AM²]
- 2) Je n’ai pas du tout été satisfaite de votre service. [INC]
- 3) Comment peux-tu te comporter de la sorte ? [AM]
- 4) On se croirait en boîte de nuit. [AM]

Lorsque les répondants font usage des structures énonciatives complexes, les macro-actes de reproche qui en résultent combinent plusieurs micro-actes. Le macro-acte de reproche peut se composer d’un acte noyau ou central (c’est-à-dire le reproche proprement dit) et de plusieurs actes subsidiaires (appelés modificateurs externes) placés avant (préface) ou après (postface) l’acte noyau, tel qu’en (5) et (6).

- 5) Écoute sincèrement, j’en ai marre du bruit que tu fais après 23h30. Je crois qu’on a convenu un accord par rapport à cela, veille à le respecter aussi. [AM]
- 6) Monsieur regardez l’état du sandwich que vous m’avez servi, on dirait celui d’un chien. Veuillez le remplacer sinon je fais un scandale. [INC]

Dans l’exemple (5), l’énoncé « j’en ai marre du bruit que tu fais après 23h30 » est l’acte noyau, c’est-à-dire l’unité minimale au moyen de laquelle on peut réaliser le reproche. L’acte central est précédé de l’énoncé « écoute sincèrement » qui sert à exprimer un appel à la compréhension. Le reproche proprement dit est suivi d’une allusion au contrat qui sous-tend la cohabitation des deux protagonistes (locuteur et interlocuteur) « je crois qu’on a convenu un accord par rapport à cela » et de l’appel à en tenir compte « *veille à le respecter aussi* ». Dans l’exemple (6), le locuteur exprime explicitement son mécontentement à l’aide de l’énoncé « *on dirait celui d’un chien* ». Mais cet acte est précédé d’un appel à la raison ou à la compréhension « Monsieur regardez l’état du sandwich que vous m’avez servi ». L’acte central est suivi d’une demande de changement « *veuillez le remplacer* » et d’une menace « *sinon je fais un scandale* ». Quel qu’en soit le type de combinaison et le nombre d’actes subsidiaires

² Les situations sont signalées comme suit : [AM] : Reproches à un(e) ami(e) (situation 1); [INC] : Reproches à un(e) inconnu(e) (situation 2).

mobilisés, la valeur dominante des macro-actes ainsi établi est bien évidemment le reproche (cf. Laforest, 2002 : 1600).³

Ces deux exemples montrent que les macro-actes de reproche présentent des structures très variables et que les énoncés ou actes utilisés pour les construire n'ont pas le même statut : ces énoncés ne remplissent pas la même fonction en ce qui concerne l'expression du reproche. L'acte central ne peut pas être omis puisqu'il donne à toute la séquence énonciative sa valeur pragmatique globale de reproche. Certains actes subsidiaires ou modificateurs externes peuvent fonctionner comme des actes substitutifs ou des reproches indirects (c'est-à-dire qu'ils peuvent remplacer l'acte central) ou comme des actes accompagnateurs (c'est-à-dire qu'ils peuvent s'associer à l'acte central). Les actes subsidiaires peuvent remplir plusieurs fonctions (cf. Kraft et Geluykens, 2002 : 237). Ils peuvent adoucir la force illocutoire de l'acte central. Dans ce cas, ils servent à ménager la face négative ou à valoriser la face positive de l'interlocuteur. Le locuteur peut employer à cet effet des formules d'excuse et de respect tel qu'en (7), ou des énoncés destinés à créer un climat de solidarité et à atténuer le reproche (8). Certains actes subsidiaires peuvent annoncer l'acte désapprouvateur, comme le montrent (9) et (10).

- 7) **Excusez-moi madame**⁴, mais il semble que ce sandwich soit en décomposition. [INC]
- 8) **Tu es ma grande amie et c'est pour cela que toi et moi logeons ensemble. On s'est fixé une ligne de conduite et puis les règles sont faites pour être respectées.** Tu peux rentrer tard sans faire trop de bruit parce que lorsque c'est le cas je suis obligé d'interrompre mon sommeil. **Sois gentil s'il te plaît change d'attitude. Merci.** [AM]
- 9) **Cher ami, il faut qu'on discute à propos de tes rentrées tardives.** Elles me gênent et je n'en peux plus. [AM]
- 10) **Avez-vous autre chose que celui-ci?** J'en ai déjà assez mangé ce repas au point où il commence à me dégouter. [INC]

Certains actes subsidiaires peuvent plutôt renforcer l'acte central tel qu'en (11).

- 11) Qu'est-ce que tu peux être insupportable! **Essaye de faire moins de bruits s'il te plaît parce que tu m'empêches de fermer l'œil. A chaque fois c'est pareil.** [AM]

Signalons que les actes subsidiaires à visée intensive qui sont employés seuls fonctionnent aussi comme des reproches indirects, comme le montrent (12) et (13). L'analyse du corpus révèle, comme le confirment la plupart des exemples cités ci-dessus, que les locuteurs réalisent des macro-actes de reproche. À cet effet, ils

³ Murphy et Neu (2001) parlent dans ce cas de 'speech act set' ('séquence d'actes de langage' ou macro-acte de langage).

⁴ Les modificateurs externes sont signalés en gras.

combinent très souvent l'acte principal et un ou plusieurs actes subsidiaires. Les cas de micro-actes de reproche tel qu'en (12) et (13) sont plutôt rares.

12) *J'espère que tu n'as pas oublié ce qu'on s'était dit au départ?* [AM]

13) *As-tu même contrôlé ce que tu m'as servi?* [INC]

L'analyse du corpus révèle aussi que divers types de procédés sont utilisés pour modifier l'énoncé de reproche. Cette modification peut être à visée intensive ou adoucissante. Elle a lieu à l'intérieur de l'acte de reproche proprement dit et elle s'effectue moyennant des lexies telles que les adjectifs (14) et (15), substantifs (16), locutions verbales (17), etc. ou des figures rhétoriques comme la litote, tel qu'en (18).

14) *C'est **inadmissible** que tout le temps tu bafoues les règles qu'on a fixées.* [AM]

15) *S'il vous plaît, veuillez changer ce sandwich car celui-ci est **infeste**.* [INC]

16) *C'est la **maladie** que vous vendez aux gens ou quoi?* [INC]

17) *Tu as vraiment **dépassé les bornes**. J'en ai **marre** de tes rentrées et de tes bruits.* [AM]

18) *S'il vous plaît monsieur, le pain et le jambon **ne sont plus très fameux**.* [INC]

Ces précisions méthodologiques étant faites, penchons-nous maintenant sur les structures linguistiques et les procédés utilisés par les répondants pour formuler leurs reproches dans les deux situations de l'enquête. La discussion portera respectivement sur les différents types de formulations et leurs fonctions dans l'expression du reproche ainsi que sur les procédés mobilisés pour adoucir ou intensifier la force illocutoire de l'acte de reproche.

5. Résultats et discussion

5.1 Situation 1 : faire des reproches à un(e) ami(e)

Dans cette situation, il s'agit, faut-il le rappeler, de faire des reproches à un(e) ami(e), avec qui l'on partage un appartement et qui, depuis un certain temps, rentre tard presque toutes les nuits et fait beaucoup de bruit.

5.1.1 Les formulations directes

Les formulations simples contiennent au moins une lexie évaluative (adjectif, verbe, substantif, etc.) à connotation péjorative et les énoncés sont moulés dans un schéma d'énonciation allocutive, qui met l'interlocuteur au centre du discours tel qu'illustré en (19) et (20); d'énonciation élocutive, dans laquelle le locuteur exprime explicitement son mécontentement par rapport à l'offense, comme le montre (21) et d'énonciation délocutive qui met en lumière l'offense commise tel qu'en (22). Les formulations directes complexes combinent au moins deux formulations simples, tel qu'en (17).

- 19) Gars tu n'as pas respecté notre accord. [AM]
- 20) Mon amie ce que tu fais là ne m'arrange du tout pas. [AM]
- 21) Écoute, j'en ai par-dessus la tête de tes rentrées nocturnes. [AM]
- 22) C'est inadmissible. [AM]

5.1.2 Les formulations indirectes

Pour faire des reproches indirects, les répondants utilisent d'autres types d'actes de langage comme la demande de changement, le conseil, l'expression de la surprise, etc. Comme les analyses ci-dessous l'attestent, les reproches indirects peuvent apparaître seuls ou se combiner avec d'autres types de reproche. Nous présentons ci-dessous les formulations indirectes les plus fréquentes, ainsi que leurs fonctions et formes de réalisation.

La demande de changement

Le locuteur se sert de cet acte pour provoquer chez le destinataire un changement de comportement : « ne plus faire du bruit ». Cet acte directif est généralement réalisé au mode impératif et les verbes les plus employés dans les énoncés recensés sont « cesser », « arrêter », « se rappeler », et « respecter », tel qu'illustré en (23) et (24). La demande peut aussi s'exprimer moyennant la formule performative « je te demande de » (25) et une formule injonctive introduite par « il faut » (26). Nous avons noté que la demande de changement s'emploie rarement seule tel qu'en (24). Elle est presque toujours accompagnée d'un reproche direct (27) et (31) et/ou d'autres types de reproches indirects (32). En d'autres termes, la demande de changement fonctionne dans la majorité des cas comme un acte subsidiaire, lequel peut aussi être adouci au moyen des procédés tels que le marqueur de politesse « s'il te plaît » (28), le conditionnel présent des verbes comme « aimer » (29) et « devoir » (30), la formule « je te prie de » (31) et la formule exhortative « essaye de » (32).

- 23) Cesse de faire les bruits. [AM]
- 24) Arrête de faire autant de bruits quand tu rentres. [AM]
- 25) Je te demande d'aller là où tu serais libre. [AM]
- 26) Il faut respecter les accords et respecte-moi comme je te respecte. [AM]
- 27) Qu'est-ce que tu peux être insupportable! Essaye de faire moins de bruits s'il te plaît parce que tu m'empêches de fermer l'œil. A chaque fois c'est pareil. [AM]
- 28) S'il te plaît fais des efforts de rentrer plus tôt. [AM]
- 29) J'aimerais que tu relises nos lois de maison. [AM]
- 30) Tu devrais te remettre sur pied et respecter nos engagements. [AM]
- 31) Écoute, j'en ai par-dessus la tête de tes rentrées nocturnes. Je te prie de bien vouloir faire moins de bruit. [AM]
- 32) Quand tu rentres essaye de faire moins de bruits. Tu n'habites pas seule ici [AM]

La demande de justification et la question polémique

En recourant à ces types de formulation, le locuteur vise à amener l'allocutaire à justifier le comportement décrié et/ou à y renoncer. Le procédé le plus utilisé à cet effet est la question rhétorique introduite par « comment » et « pourquoi » tel qu'illustré en (33) et (34). Dans certains cas, la question se termine par le marqueur « comme ça ». Les locuteurs peuvent recourir à d'autres structures pour faire des reproches sous forme de questions. Celles-ci peuvent contenir la formule « tu ne vois/crois/trouves pas que » (35) et le marqueur discursif « même » tel qu'en (38) et (39). Le marqueur « même » sert à indiquer que le locuteur ne trouve aucun élément qui justifie valablement le comportement de l'interlocuteur. De manière générale, donc, l'intention du locuteur est d'agresser l'interlocuteur afin de provoquer chez lui un changement de comportement.

La question polémique peut être redoublée dans un même énoncé tel qu'en (39) et (40). Elle peut aussi être soutenue par d'autres types de reproches indirects, tel qu'en (33).

- 33) Crois-moi tu as débordé les limites, **pourquoi fais-tu toujours le bruit à 23h30?** Pourtant je dors tu le sais franchement. Si ça continue je devrais t'exclure de la maison. [AM]
- 34) Comment peux-tu te comporter de la sorte? [AM]
- 35) Gars tu ne vois pas que t'exagères? [AM]
- 36) Tu ne crois pas que tu exagères un peu trop? [AM]
- 37) Mais qu'est-ce qui ne va pas avec toi? [AM]
- 38) Tu es même comment? [AM]
- 39) Tu crois même que quoi? C'est même quoi avec toi? [AM]
- 40) C'est quoi ça? Tu ne pourrais pas faire attention quand tu rentres à une heure pas catholique? [AM]

L'expression de la déception / surprise

L'expression de la déception est un autre moyen employé pour faire des reproches à un(e) ami(e). À cet effet, le locuteur peut dire explicitement que le comportement de l'autre le déçoit, tel que montré en (40), il peut aussi souligner le caractère étrange du comportement de son vis-à-vis, par le biais de la formule « je ne savais pas que », comme le montre (41) et la question rhétorique ou polémique du type « c'est encore quel/quelle X ça? », tel qu'en (43).

- 41) Je suis déçu de ton manque de conscience. [AM]
- 42) Franchement, je ne savais pas que tu es comme ça. [AM]
- 43) C'est encore qu'elle version ça? / C'est encore quel modèle ça? [AM]

La moralisation, le conseil et le rappel à l'ordre

Le locuteur peut aussi moraliser ou rappeler l'interlocuteur à l'ordre ou à la raison. Dans certains cas, il préfère lui donner des conseils. Ces actes peuvent être formulés

de manière brutale (44) ou adoucie (45), s'employer seuls (44) ou se combiner avec le reproche direct (46) ou (47). En plus d'attirer l'attention de l'allocutaire sur certains principes moraux, le locuteur vise à provoquer des remords et surtout un changement de comportement chez son vis-à-vis.

- 44) Ce n'est pas honnête de ne pas respecter sa parole. [AM]
- 45) S'il te plaît apprends à respecter les autres car je suis fatigué que tu m'importunes chaque nuit. [AM]
- 46) Mon frère, toi-même tu constates que ton retour tardif à la maison depuis un certain temps est croissant. [AM]
- 47) Voisin, il faut être sérieux et honnête dans sa vie. J'ai beaucoup supporté ces bruits, j'en ai ras le bol. [AM]

L'allusion au contrat de collocation

Le locuteur évoque le contrat et invite explicitement ou implicitement son vis-à-vis à s'y conformer. Concrètement, il peut souligner le contraste entre le comportement décrié et les termes du contrat tel qu'en (48) ou demander à son vis-à-vis de respecter le contrat en question (49) et (50). Pour atténuer leurs propos et garder un ton beaucoup plus amical et conciliateur, certains locuteurs recourent aux structures interrogatives, comme le montrent (51) et (52). Un autre procédé consiste à souligner le caractère exagéré de l'offense dans l'espoir d'amener l'interlocuteur à se rappeler les limites à ne pas dépasser, tel que montré en (53).

- 48) Écoute! **Ce n'est pas ce qu'on s'était dit**, tu es bien conscient de ce que tu fais. [AM]
- 49) Il vaudrait mieux respecter nos décisions. [AM]
- 50) J'aimerais que tu puisses respecter ce qu'on s'était convenu. [AM]
- 51) J'espère qu'on a été d'accord qu'il n'y a pas de bruit ici après 23h30? [AM]
- 52) Mais chérie, qu'est-ce qu'on a dit le jour où on a décidé de vivre ensemble? [AM]
- 53) Ne trouves tu pas que t'en fais déjà trop avec tes sorties nocturnes? [AM]

L'allusion au contrat peut prendre la forme d'un macro-acte dans lequel plusieurs actes de langage à visée intensive sont associés. Dans l'exemple (54), le rappel est suivi d'un adage et d'un ordre. Dans (55), la référence au contrat est renforcée par une demande de respect mutuel. Enfin, dans (56), l'allusion au contrat est assortie d'une série de menaces ou mises en garde.

- 54) Avez-vous oublié la convention? L'homme c'est la parole. Respectez-la cher ami. [AM]
- 55) J'espère qu'on a été d'accord qu'il n'y a pas de bruit ici après 23h30? Il faut respecter les accords et respecte-moi comme je te respecte. [AM]
- 56) Gars! C'est pas comme ça qu'on avait conclu notre accord. Et tu le sais bien. Donc moi, je te laisse encore une dernière chance pour ce soir. Si ça se répète, nous ne pouvons plus continuer together à vivre. J'espère que je me suis fait entendre! [AM]

La menace et la mise en garde

Le locuteur peut évoquer des sanctions auxquelles l'interlocuteur s'expose, s'il continue d'ignorer les termes du contrat de collocation. La grande majorité des constructions employées à cet effet contiennent les expressions « si tu continues » et « si cela/ça continue comme ça ». La mise en garde peut être implicite, tel qu'en (57), (58), et (59). L'acte peut aussi être explicite et il consiste généralement à annoncer que le locuteur n'hésiterait pas à mettre l'allocutaire à la porte, comme le montre (60). La mise en garde et la menace sont précédées ou suivies du reproche direct, tel que montré en (57) – (60).

- 57) Mon frère on s'était entendu de garder le silence après 23h30. Tous les jours je te reproche. **S'il te plaît ne me pousse pas à bout.** [AM]
- 58) Vous faites déjà trop de bruits vous savez bien qu'après 23h30 il est interdit de faire du bruit ici. **Que cela ne se répète plus.** [AM]
- 59) C'est insupportable. Chaque fois que tu rentres tard dans la nuit tu fais toujours les bruits, tu t'étais engagé à ne pas le faire. **Si cela continue, je serais obligé de prendre certaines mesures.** [AM]
- 60) Franchement il va falloir qu'on revoie les règles et qu'on les révisé, tu ne peux pas débarquer ici à cette heure et faire tout ce bruit, trop c'est trop. Cette fois-ci, je te donne un ultime avertissement aujourd'hui. **Prochainement je te foudrais à la porte.** [AM]

La suggestion d'une ligne d'action

Le locuteur suggère une ligne d'action (la séparation, dans la majorité des cas) pour signifier qu'il n'est pas content du comportement de son partenaire d'interaction. Deux cas de figure sont attestés dans le corpus. Le locuteur peut proposer à son vis-à-vis d'aller vivre ailleurs (61) et (62) ou suggérer que les deux se séparent (63). L'acte peut apparaître seul. Dans ce cas, il fonctionne comme un reproche indirect tel que montré en (61) et (63). Dans la majorité des cas, la suggestion accompagne le reproche proprement dit (64) ou renforce un autre type de reproche indirect (64).

- 61) Comme tu te comportes mal, c'est mieux que tu ailles vivre ailleurs. [AM]
- 62) **Cher ami, tu peux te trouver un autre appartement ailleurs.** En effet tu fais déjà trop de bruit dans la nuit et je ne veux plus de toi ici. [AM]
- 63) Je crois qu'il est mieux qu'on déménage. [AM]
- 64) Tu sais quoi? Je suis fatiguée de ton comportement. **Si tu ne peux pas respecter tes engagements, s'il te plaît on se sépare. Tu te cherches.** [AM]

En somme, on constate que les locuteurs recourent à plusieurs types de procédés pour reprocher indirectement. La section qui suit se focalise sur les procédés mis en œuvre pour intensifier ou atténuer l'acte de reproche.

5.1.3 Les procédés intensificateurs et atténuants

Nous commencerons par les éléments intensificateurs.

Les procédés intensificateurs

Le corpus regorge de nombreuses lexies et figures de style à visée intensive. Pour ce qui concerne les lexies, nous pouvons citer, entre autres, les verbes, adjectifs, substantifs, et les adverbes.

Les verbes et locutions verbales à connotation négative sont mobilisés pour décrier le non-respect des règles préétablies (p. ex. « bafouer », « violer », « rompre », « entraver », etc.), le caractère excessif du comportement décrié (p. ex. « dépasser les bornes / limites », « dérégler », « exagérer ») ou l'impact négatif de cette action sur le locuteur (p. ex. « gêner », « empêcher de dormir / fermer l'œil », « déranger », « mettre mal à l'aise », « importuner », « indisposer », « fatiguer », « agacer », « nuire à »). Quelques exemples illustratifs sont donnés en (65) – (69).

- 65) Excuse-moi Ruth mais tu **as rompu / violé** le contrat. [AM]
- 66) S'il te plaît, arrête de faire du bruit chaque fois que tu rentres. Cela **me nuit** terriblement. [AM]
- 67) C'est inadmissible que tout le temps tu **bafoues** les règles qu'on a fixées. [AM]
- 68) Ton bruit **m'empêche de dormir** si tu n'avais pas remarqué. [AM]
- 69) Elles (tes rentrées nocturnes) me **gênent** et je **n'en peux plus**. [AM]

À cela s'ajoutent les locutions verbales qui servent à exprimer l'exaspération du locuteur (p. ex. « en avoir marre », « en avoir assez / ras-le-bol », « en avoir par-dessus la tête », « en vouloir à ») tel qu'en (70).

- 70) Écoute, **j'en ai par-dessus la tête** de tes rentrées nocturnes. [AM]

Comme deuxième catégorie de lexies, nous pouvons citer les substantifs et groupes nominaux, qui sont utilisés pour émettre un jugement défavorable sur le destinataire ou pour décrier son action. Les termes les plus utilisés sont « bruits (nocturnes) » (71), « vacarme » (72), « écarts de conduite », « inconformisme », « remue-ménage », « manque de conscience », « manque de respect », « tapages (nocturnes) », « facteur gênant », « rentrées nocturnes », « heure tardive », « retour tardif », « balades nocturnes », etc.).

- 71) S'il te plaît j'en ai marre de tes **bruits nocturnes**. [AM]
- 72) Je commence déjà en avoir par-dessus la tête de tout ce **vacarme**. [AM]

Les adjectifs et locutions adjectivales à sens négatif sont des intensificateurs. Ils sont surtout employés pour (dis)qualifier le comportement de l'interlocuteur et pour décrier l'impact négatif dudit comportement sur le locuteur. Les exemples du corpus contiennent les éléments suivants : « tardif », « gênant » (73), « insupportable », « inadmissible » (14), « fatigué », « fâché », « gêné », « pas encourageant », « pas catholique », « sale » (74), etc.).

- 73) Mon ami, ne trouvez-vous pas qu'il est **gênant** de faire du bruit après une heure aussi **tardive**? [AM]
74) Je n'en peux plus car je suis fatiguée de ton **sale** comportement. [AM]

Les adverbes et locutions adverbiales sont utilisés pour indiquer le degré de mécontentement du locuteur et, dans certains cas, pour décrier la récurrence de l'offense. Les termes employés à cet effet sont « *vraiment, très, autant, beaucoup, aussi, décidément, franchement, terriblement, tout le temps, complètement, trop, très, tous ces derniers temps, autant de, tous les jours, déjà assez* », etc. Quelques exemples illustratifs sont donnés en (75) et (76).

- 75) Gars! **Tous ces derniers temps** tu fais **trop de** bruits quand tu rentres. [AM]
76) S'il te plaît tu exagères, peux-tu cesser de faire **autant de** bruit à une heure tardive. [AM]

En plus des lexies décrites ci-dessus, les locuteurs utilisent de nombreux procédés rhétoriques pour aggraver la force illocutoire de l'énoncé de reproche. L'un de ces procédés est l'exclamation qui sert à traduire le sentiment ou l'état d'esprit du locuteur, qui use abondamment des expressions telles que « ça suffit! », « trop c'est trop! », « (je suis) désolé(e) (gars/mon amie)! »; « je n'en peux plus! », « assez! », etc. pour indiquer son exaspération par rapport au comportement de l'interlocuteur. Comme les exemples (77), (78), et (79) le montrent les exemples ci-dessous, les formules exclamatives sont généralement placées en début d'énoncé. Signalons que l'expression « (je suis) désolé », tel qu'en (79), ne sert pas à s'excuser mais plutôt à annoncer un constat négatif.

- 77) **Ça suffit!** Ou tu respectes nos engagements ou tu me fiche le camp! [AM]
78) Mon ami **trop c'est trop**. C'est inadmissible que tout le temps tu bafoues les règles qu'on a fixées. [AM]
79) **Je suis désolé gars!** On ne peut pas continuer comme ça, on va devoir se séparer. [AM]

Pour ce qui concerne les figures rhétoriques, on note le recours à la métaphore et aux énoncés proverbiaux pour souligner la gravité de l'offense, tel qu'en (80) et (81).

- 80) Aujourd'hui l'eau a débordé le vase. [AM]

81) L'excès en tout nuit. [AM]

Les liens de causalité servent aussi à renforcer le reproche. Les marqueurs déployés à cet effet permettent d'établir le lien entre le comportement de l'interlocuteur et l'inconfort du locuteur. Le locuteur peut tout simplement juxtaposer deux propositions (82) ou les relier en utilisant des connecteurs tels que *ceci à cause*, *et*, *car*, *parce que*, comme le montrent (83) et (84).

82) Tu n'as pas fait preuve de maturité et tenu ta promesse, je ne veux plus qu'on cohabite. [AM]

83) Depuis quelques jours j'ai du mal à trouver le sommeil **ceci à cause** du bruit que tu fais la nuit. [AM]

84) Je ne peux plus te supporter ainsi, **car** tu violes notre contrat. [AM]

La répétition est aussi un procédé intensif. Elle consiste à combiner au moins deux micro-actes de reproche dans un même macro-acte, comme le montre (85).

85) Elles [tes rentrées nocturnes] me gênent et je n'en peux plus. [AM]

Comme nous l'avons déjà mentionné dans les sections 5.1 et 5.2, la combinaison du reproche direct avec d'autres actes menaçants (mise en garde, sommation, suggestion, etc.) est abondamment utilisée par les locuteurs interrogés pour intensifier leurs reproches ; tel est le cas dans (86) et (87).

86) Mon ami trop c'est trop. C'est inadmissible que tout le temps tu bafoues les règles qu'on a fixées. Comme tu te comportes mal, c'est mieux que tu ailles vivre ailleurs. [AM]

87) Vraiment mon ami, je n'en peux plus face à cette attitude. On s'était pourtant bien convenu au départ, et franchement il faut que cela cesse ou alors on se sépare. [AM]

L'analyse des procédés d'intensification nous permet de voir que les locuteurs camerounais du français disposent d'une gamme variée de ressources lexicales et rhétoriques pour renforcer leurs reproches. Néanmoins, de nombreux exemples du corpus montrent que certains locuteurs tentent de ménager la face de leurs interlocuteurs, moyennant divers procédés d'atténuation que nous décrivons dans la section qui suit.

Les procédés atténuants

Les locuteurs peuvent indiquer à l'aide des formules telles que « je pense que », « je crois que », etc. que le jugement émis est subjectif. Autrement dit, le jugement prononcé n'est pas catégorique, puisqu'il peut être soumis à l'erreur. La subjectivité peut apparaître dans le reproche direct (88) ou indirect (89).

- 88) Gars, **je pense que** tu exagères déjà. [AM]
89) **Je crois qu'il** est temps que chacun vive de son côté car ton bruit me dérange. [AM]

Le conditionnel présent est utilisé pour adoucir le reproche réalisé sous forme de demande de changement ou de conseil, tel qu'en (90) et (91).

- 90) Tu **devrais** te remettre sur pied et respecter nos engagements. [AM]
91) Tu **ferais mieux** de temporiser. [AM]

L'effacement énonciatif est un autre procédé mobilisé pour adoucir le reproche. Il consiste à éviter de nommer l'agent d'une action à entreprendre ou l'agent du comportement décrit, moyennant des formes impersonnelles comme « on », « ça » (93), « c'est » (94), « il », « les gens ». Une autre forme consiste à décrire le résultat de l'action sans mentionner son agent (voie passive), tel que montré en (95).

- 92) Franchement il va falloir qu'**on** revoie les règles et qu'on les révise. [AM]
93) Je pense que **ça** fait beaucoup de toujours rentrer tard et de déranger les autres dans leur sommeil. [AM]
94) Rentrer tard comme ça **c'est** m'empêcher de dormir. [AM]
95) Ami, je vois que **notre contrat ne se respecte pas**. [AM]

Dans certains exemples, les locuteurs font usage de minimiseurs tels que « un peu (trop)» pour réduire la force illocutoire du reproche tel qu'en (96).

- 96) Tu ne crois pas que tu exagères **un peu trop**? [AM]

Un autre procédé d'atténuation consiste à faire prévaloir l'esprit de solidarité, de complicité et d'affection dans le reproche, moyennant des termes nominaux d'adresse tels que « cher ami », « mon frère », « (mon) gars », « mon ami », « mon frère », « cher camarade » et des prénoms tels que « Rosalie, Cédric, Nina, Émilie », etc. tel que montré en (97), (98), (99) et (100). Les termes d'adresse sont aussi combinés avec des capteurs d'attention et marqueurs phatiques tels que « écoute », « crois-moi », « tu sais », « dis-moi » tel qu'en (101), (102) et (103).

- 97) **Cher ami**, je pense qu'on doit se séparer car tu ne respectes pas les conditions du départ. [AM]
98) **Mon frère**, toi-même tu constates que ton retour tardif à la maison depuis un certain temps est croissant. [AM]
99) Dis-moi **Cédric**, tu ne respectes pas les règles que nous avons établies: pas du bruit après 23h30. Puisque tu persistes avec tes bruits, j'irai louer ailleurs. [AM]
100) Vraiment **Nina** désolé de te dire ça comme cela mais j'en ai marre de toi à cause de tes bruits de la nuit. [AM]
101) **Crois-moi** tu as débordé les limites. [AM]

- 102) **Écoute!** Ce n'est pas ce qu'on s'était dit, tu es bien conscient de ce que tu fais, alors comme tu décides de me nuire, je plie mes bagages. [AM]
- 103) **Écoute Émilie**, si tu continues ainsi on va se séparer car tu ne respectes ni les clauses qu'on s'était fixé ni ma personne. [AM]

L'euphémisme et l'inonie sont aussi mobilisés pour adoucir le reproche, comme le montrent (104) et (105).

- 104) S'il te plaît, j'ai constaté depuis un certain moment **les gestes qui ne me plaisent pas** et j'aimerais que ça change. [AM]
- 105) Du courage gars! **Que Dieu t'assiste!** [AM]

En dehors des procédés d'atténuation déjà mentionnés, les locuteurs peuvent recourir à certains actes pour préfacier et adoucir le reproche proprement dit. L'un des actes les plus mobilisés à cet effet est l'excuse. En effet, en ajoutant l'excuse au reproche, le locuteur peut demander pardon, exprimer ses regrets ou offrir des excuses par rapport à l'acte offensant. Comme le montrent les cinq exemples en (106) - (110), l'acte réparateur peut occuper différentes positions dans la chaîne énonciative et elle peut prendre diverses formes de réalisation.

- 106) **Je ne voudrais pas t'offenser**⁵, mais les bruits après 23h30 provoquent chez moi des insomnies. [AM]
- 107) Vraiment très cher amie, **excuse-moi de te le dire** mais tu exagères un peu trop avec ton bruit. [AM]
- 108) **Excuse-moi mon cher ami** mais je pense que tu exagères, ou avait pourtant convenu qu'après 23h30 plus de bruit, je pense que tu débordes. [AM]
- 109) **Je suis vraiment navré de te décevoir.** À présent je ne peux plus te supporter. [AM]
- 110) **Là mon frère je suis désolé** j'en ai marre de tes bruit alors il faudrait que l'on se sépare alors cherches-toi. [AM]

Les locuteurs peuvent aussi employer d'autres types de pré-reproches, notamment des actes destinés à attirer l'attention de l'interlocuteur sur le contenu de l'énoncé à venir. Certains éléments lexicaux du pré-reproche peuvent laisser entrevoir le contenu négatif de l'acte subséquent tel que montré en (111).

- 111) **Cher ami, il faut qu'on discute à propos de tes rentrées tardives.** Elles me gênent et je n'en peux plus. [AM]

L'acte préposé peut consister à rappeler des rapports affectifs ou harmonieux préexistants. Un tel procédé sert à indiquer que le reproche ne remet pas les bons rapports en question. Au-delà de sa fonction adoucissante, le rappel sert à

⁵ L'excuse est signalée en gras.

encourager l'interlocuteur à œuvrer au maintien de ces bons rapports par un changement de comportement, comme le montre (112).

- 112) **Tu es ma grande amie et c'est pour cela que toi et moi logeons ensemble. On s'est fixé une ligne de conduite et puis les règles sont faites pour être respectées.** Tu peux rentrer tard sans faire trop de bruit parce que lorsque c'est le cas je suis obligé d'interrompre mon sommeil. [AM]

Les locuteurs peuvent aussi adoucir le reproche moyennant l'expression de la sympathie (113) ou le remerciement prospectif (114).

- 113) **Écoute, je sais pas ce qui t'arrive ni ce que tu endures** mais vraiment depuis un temps je suis gêné par les bruits que tu fais. [AM]
- 114) Je ne voudrais pas t'offenser, mais les bruits après 23h30 provoquent chez moi des insomnies. **Je te saurai vraiment gré de faire de ton mieux pour les supprimer.** [AM]

Signalons pour conclure cette section que dans certains cas, les locuteurs combinent les procédés atténuants et intensificateurs dans un même énoncé, comme le montre (115).

- 115) Rosalie, tu sais que tu es mon amie. En acceptant de vivre dans cet appartement à deux nous nous sommes fixé certaines clauses qu'aujourd'hui tu entraves. J'ai déjà trop supporté et aujourd'hui franchement j'en ai marre. Si cela continue on risque se séparer. [AM]

Dans l'ensemble, les analyses révèlent l'emploi abondant de formulations directes et complexes, l'emploi récurrent de lexies à visée intensive virulentes, la combinaison très fréquente de deux micro-actes de reproche et l'association d'un acte de reproche aux actes menaçants tels que la demande de changement, l'insulte, la menace / mise en garde, etc. On note aussi l'emploi très limité de procédés d'adoucissement.

Après avoir présenté les stratégies employées pour faire des reproches à un(e) ami(e), nous allons analyser la deuxième situation dans la section qui suit pour cerner la manière dont les locuteurs formulent leurs reproches lorsqu'ils ont affaire à un(e) inconnu(e).

5.2 Situation 2 : Faire des reproches à un(e) inconnu(e)

Dans cette situation, il s'agit de dire son mécontentement à un serveur ou une serveuse dans une cafétéria du campus universitaire, au sujet d'un sandwich que l'on

a commandé et dont le pain se trouve être rassis et la tranche de jambon complètement pourrie.

5.2.1 Les formulations directes

Elles apparaissent sous forme de constructions déclaratives dans lesquelles le locuteur décrit l'offense, moyennant des structures du type « ce/votre X est + adjectif péjoratif », « X n'est pas / plus + adjectif négatif », ou « vous avez fait un adjectif négatif + X », tel que montré en (116) – (118). Nous avons aussi relevé des formulations directes qui sont introduites par « c'est », « ce n'est pas » et « ça », tel qu'en (119) et (120).

- 116) Votre sandwich est désagréable. [INC]
- 117) Ce pain n'est plus frais et le jambon est pourri. [INC]
- 118) Vous m'avez fait un mauvais service. [INC]
- 119) C'est pas sérieux. / Ce n'est pas gentil. [INC]
- 120) Ça ne vaut pas la peine. [INC]

5.2.2 Les formulations indirectes

La demande de changement / remboursement

Le locuteur veut que le serveur ou la serveuse change le sandwich commandé ou lui rembourse son argent. La demande peut être brutale (121) et (122) adoucie à l'aide de « s'il vous plait » (123) et le *conditionnel* présent (124).

- 121) Je veux un remboursement soit un autre pain ou jambon. [INC]
- 122) Venez ramasser vos pourritures et prenez votre argent. [INC]
- 123) Remboursez-moi S'il vous plait! [INC]
- 124) Pourrais-je avoir un autre de meilleur ou vous me remboursez? [INC]

La demande de justification

Apparaissant généralement sous forme de question rhétorique, ce type de reproche sert à attirer l'attention de l'interlocuteur sur la qualité douteuse du sandwich, tel qu'en (125) et (126) et d'appeler son vis-à-vis à la raison, comme le montrent (127) et (128).

- 125) Mais monsieur comment pouvez-vous servir pareil aliment à une personne? [INC]
- 126) Dites-moi monsieur, est-ce que vous contrôlez ce que vous servez aux clients? [INC]
- 127) Toi-même si on te donne ça tu peux manger? [INC]
- 128) Pouvez-vous me soigner si j'attrape une quelconque maladie? [INC]

L'expression de la surprise

Contrairement à la situation précédente dans laquelle les locuteurs recourent aussi aux structures déclaratives pour indiquer leur étonnement / déception (cf. 5.1.2), l'expression de la surprise dans cette situation-ci est exclusivement moulée dans les structures interrogatives, tel que montré en (129) et (130).

- 129) Ça c'est quoi que tu sers aux gens? [INC]
- 130) C'est encore qu'elle version ça? [INC]

Le conseil

Les conseils prodigués par les clients mécontents portent généralement sur la conduite à tenir par les serveurs et serveuses afin d'éviter de commettre la même offense à l'avenir. Les formulations utilisées à cet effet sont en grande partie des structures impératives et déclaratives contenant des formules telles que «il faut faire attention», «vous ferez mieux de », «tâchez de », «prenez la peine de », «soyez », «ayez l'amabilité de », comme le montrent les exemples (131) - (135). Le locuteur peut tout simplement rappeler l'une des règles des interactions commerciales, à savoir l'honnêteté, tel qu'en (135). Dans ce cas, le conseil prend la forme d'une réprimande ou d'un rappel à l'ordre.

- 131) À l'avenir **prenez la peine de goûter** à vos repas avant de servir aux clients. [INC]
- 132) Mais monsieur venez observez! Le pain n'est plus frais et le jambon complètement pourri. Prenez! **Et la prochaine fois tâchez de vérifier la qualité de vos produits.** [INC]
- 133) Le jambon que tu m'as servi est pourri, **donc c'est mieux de ne plus servir cela à d'autres clients.** [INC]
- 134) **Ayez l'amabilité de vérifier** ce que vous servez. Cela nous évitera des indigestions. [INC]
- 135) Lorsqu'on est commerçant on doit être honnête au moins! [INC]

Le refus d'honorer le contrat

Le locuteur peut indiquer qu'il ne paierait pas sa facture, exprimant ainsi implicitement son mécontentement, tel qu'en (136). Il peut aussi préciser la raison de son refus (137).

- 136) En tout cas je ne paierais pas ça. [INC]
- 137) S'il vous plaît, **je ne peux pas payer ma facture.** Vous m'avez fait un mauvais service. [INC]

L'accusation

L'accusation est un procédé qui consiste à dire explicitement que l'interlocuteur est responsable de l'offense constatée et que celui-ci l'a délibérément commise pour nuire à la santé des clients. L'acte peut apparaître seul (140) ou se combiner avec

d'autres actes menaçants. Les constructions employées à cet effet contiennent des lexies qui font référence à la maladie et au poison, comme en témoignent les exemples (138) – (142). L'accusation peut aussi être indirecte, comme c'est le cas en (142) où le locuteur dit redouter les méfaits potentiels du sandwich.

- 138) Décidément vous voulez rendre les gens malade ici hein! [INC]
- 139) Mais c'est quoi ça? **Vous voulez m'empoisonner?** [INC]
- 140) C'est pas gentil de votre part. **C'est comme ça que vous faites pour transmettre des maladies aux pauvres étudiantes que nous sommes.** [R, INC]
- 141) S'il vous plaît avez-vous pris du temps pour vérifier ce plat? Tout y est gâté. **Vous allez faire manger du n'importe quoi aux gens.** C'est comme ça que vous chassez les clients. [NC]
- 142) Je ne veux pas le mal de ventre. [INC]

L'insulte

C'est une formulation indirecte du reproche qui s'ajoute souvent aux reproches explicites (143) ou aux demandes de remboursement (144).

- 143) **Bande de cochon** rembourse moi. [INC]
- 144) **Mais vous êtes malade**, vous me servez des pourritures vous ne faites pas bien votre travail. [INC]

La menace et la mise en garde

Le locuteur peut évoquer des sanctions encourues par l'interlocuteur, en cas de non-respect des règles d'hygiène (145) ou en cas de refus de remboursement (146). Comme on peut le constater, ces actes sont introduits par « *sinon* ».

- 145) Excusez-moi madame, vous-vous rendez compte de ce que vous m'avez servi? Ça dégage du pourri et c'est fade; faites attention à la santé de vos clients, **sinon j'irai me plaindre prochainement.** [INC]
- 146) Remboursez-moi mon argent **sinon je fais un scandale.** [INC]

La suggestion

Elle consiste à proposer une autre ligne d'action au serveur ou à la serveuse. Le plus souvent, l'interlocuteur est appelé à démissionner (147) ou à fermer boutique tout simplement (148).

- 147) S'il vous plaît tenez ce sandwich et regardez à quoi cela ressemble. Ça c'est quoi que tu sers aux gens? **Si tu vois que tu ne peux plus gérer comme il faut, tu laisses** puisque tu te souilles. [INC]
- 148) Vous feriez mieux de fermer votre cafétéria. [INC]

Comme on le voit, les locuteurs disposent d'un éventail de procédés pour faire des reproches indirectement. Dans la section qui suit, nous allons présenter les procédés employés pour intensifier ou adoucir le reproche par rapport à la qualité du sandwich.

5.2.3 Les procédés d'intensification et d'atténuation

Les procédés intensificateurs

Pour renforcer la teneur du reproche, les enquêtés recourent aux éléments lexicaux, morphosyntaxiques et stylistiques présentés ci-dessous.

Les verbes et les locutions verbales à connotation péjorative sont utilisés pour expliciter et/ou renforcer le reproche. Les lexies telles que « empoissonner », « transmettre des maladies », « indisposer », « chasser les clients », « se moquer de » sont employées pour disqualifier l'action du serveur ou de la serveuse. D'autres telles que « être en décomposition », « dégouter », « dégager du pourri », etc. servent à décrier la piètre qualité du sandwich servi. Les deux exemples suivants illustrent l'emploi des verbes et locutions verbales.

- 149) C'est une blague? Ce sandwich et ce pain ne sont plus bons du tout! Vous **cherchez à empoissonner quelqu'un?** [INC]
- 150) Excusez-moi madame, vous-vous rendez compte de ce que vous m'avez servi? **Ça dégage du pourri** et c'est fade. [INC]

Le corpus regorge de plusieurs substantifs et groupes nominaux à visée intensive. Nous avons identifié les termes tels que « horreur », « bêtises », « farce », « truc », « pourritures », « nourriture pourrie », « du n'importe quoi », « maladie », « idiotie », etc. qui sont utilisés pour dénigrer la qualité du sandwich, comme le montrent (151) – (154).

- 151) Je ne peux pas consommer cette **horreur**. [INC]
- 152) Mais vous vous moquez de moi ou quoi? C'est quoi cette **farce?** [INC]
- 153) C'est la **maladie** que vous vendez aux gens ou quoi? [INC]
- 154) Vous allez faire manger **du n'importe quoi** aux gens. [INC]

Plusieurs adjectifs et locutions adjectivales sont utilisés pour décrier la qualité du sandwich servi. Parmi les termes les plus fréquents dans le corpus analysé, on peut citer « dégoutant », « désolant », « mauvais », « pourri », « désagréable », « immangeable », « non comestible », « détestable », « inadmissible », « inconsommable », « empoisonné », « infeste », « fade », « gâté », « pas agréable »,

etc. Ces éléments s'emploient généralement avec les verbes et substantifs, tel qu'en (155).

155) Mon ami entre nous regarde le sandwich que tu m'as servi. Il est **inconsommable**. [INC]

Les adverbes sont mis à contribution pour renforcer la connotation négative des adjectifs, verbes, substantifs, etc. dans les énoncés de reproche. Les adverbes recensés sont « complètement », « tout », « franchement », « très », « trop », « vraiment », « malheureusement ».

En plus des lexies décrites plus haut, les locuteurs font usage de tournures phrastiques diverses pour dénigrer la qualité du sandwich. Ils peuvent indiquer que le sandwich en question est, en raison de son état, comparable à celui d'un chien (156) et, pis encore, même le chien refuserait un tel sandwich (157).

156) Monsieur regardez l'état du sandwich que vous m'avez servi, **on dirait celui d'un chien**. [INC]

157) Regarde! Toi-même si on te donne ça tu peux manger? **Même le chien refuse ça**. [INC]

Un autre procédé d'intensification qui est abondamment employé par les locuteurs consiste à combiner au moins deux actes de reproches directs ou indirects tel qu'en (158) ou à combiner un acte de reproche et un ordre (159), un appel à la raison (160), un conseil (161).

158) Mais madame ce n'est vraiment pas bien ce que vous faites, comment pouvez-vous vendre de la nourriture pourrie aux gens? Ne savez-vous pas que ça peut causer des maladies? [INC]

159) Monsieur, vous me prenez pour qui? Qu'est-ce que vous m'avez servi là? Du jambon pourri! **Venez ramasser vos bêtises devant mes yeux**. [INC]

160) **Mon ami entre nous regarde le sandwich que tu m'as servi**. Il est inconsommable. Soit tu me rembourses ou alors tu me donnes autre chose. [INC]

161) Ce n'est pas sérieux! Si je vous demande de le manger, le ferez-vous? Pouvez-vous me soigner si j'attrape une quelconque maladie? **Lorsqu'on est commerçant on doit être honnête au moins!** [INC]

Les marqueurs du lien de causalité entre la demande de changement/compensation et le reproche est aussi un procédé employé pour intensifier le reproche tel que montré en (162) et (163).

162) Veuillez me changer ce sandwich **parce qu'il** est à jeter dans le cas contraire vous me remboursez. [INC]

163) Vous ferez mieux de me rembourser **car** votre plat est inconsommable. [INC]

Les analyses ci-dessus montrent que les locuteurs disposent d'un répertoire riche et varié de procédés pour intensifier leurs reproches. Il en est de même pour les procédés d'adoucissement que nous allons présenter dans la section suivante.

Les procédés atténuants

Les locuteurs peuvent recourir à la litote et à l'euphémisme. Ces deux figures *rhétoriques* comptent parmi les procédés les plus récurrents dans le corpus. Elles présentent diverses configurations morphosyntaxiques dans lesquelles les locutions adjectivales et verbales occupent une position centrale. Les énoncés attestés empruntent les formats suivants : « X est non + adjectif », « X n'est pas plus + adjectif / groupe nominal », « X n'est pas (trop) + adjectif / groupe nominal », « X n'est pas (du tout) / pas très / plus (très) + adjectif / groupe nominal ». Les adjectifs ou syntagmes nominaux les plus employés pour générer les énoncés sont « comestible », « mangeable », « bons », « de bonne qualité », « fameux », « appétissant », « diététique », « gentil », « sérieux », tel que montré en (164), (165) - (167).

- 164) Comment pouvez-vous vendre des aliments **non comestibles**? [INC]
- 165) Franchement ce **n'est pas diététique** et **pas gentil** du tout. [INC]
- 166) Le pain et le jambon **ne sont plus très fameux**. [INC]
- 167) S'il vous plaît le pain **n'est pas trop mangeable**, pourriez-vous le changer? [INC]

La litote et l'euphémisme sont aussi réalisés avec des locutions verbales tel que montré en (168) - (170).

- 168) Votre sandwich **n'a pas bon gout**. [INC]
- 169) Madame votre produit **n'est pas à l'état d'être consommé** d'après le gout qu'il a en soi, je suis vraiment désolé. [INC]
- 170) S'il vous plaît madame. **Ce n'est pas ce que j'ai demandé**. Je voulais un sandwich au jambon et non un sandwich au jambon pourri. [INC]

Dans certains cas, l'ironie semble le procédé le mieux indiqué pour exprimer poliment son insatisfaction et demander le changement du produit (171).

- 171) Mais mademoiselle, **n'avez-vous pas du jambon bon en bon état**, s'il vous plaît? [INC]

Nous avons identifié des minimisateurs, notamment des termes tels que « une minute », « un instant », « quelque chose », etc. qui sont employés pour ménager la face de l'autre. Ces éléments sont généralement associés à d'autres procédés de politesse comme « s'il vous plaît » et des termes respectueux, comme le montrent les exemples (172) - (174).

- 172) Venez voir **un instant** s'il vous plaît. Le plat que vous m'avez servi n'est plus en bon état. [INC]
- 173) S'il vous plaît madame **une minute**. Avez-vous vérifié l'état de l'aliment que vous m'avez servi? [INC]
- 174) S'il vous plaît, **quelque chose** ne va pas avec ce plat. [INC]

Comme dans la situation précédente, les locuteurs recourent aux termes nominaux d'adresse comme « mon ami », « serveur », « madame », « monsieur », « jeune homme », « chère madame », « cher serveur » et aux capteurs d'attention tels que « écoutez », « dites-moi monsieur », pour nouer le contact avec l'interlocuteur et pour adoucir le reproche tel qu'en (175) et (176). Dans certains cas, le terme d'adresse peut être renforcé à l'aide d'un marqueur de complicité (ex. « entre nous ») (177).

- 175) **Chère madame**, je constate avec regret que le pain et la tranche du jambon que vous m'avez servi ne sont pas de bonne qualité. [INC]
- 176) **Dites-moi monsieur**, est-ce que vous contrôlez ce que vous servez aux clients? [INC]
- 177) **Mon ami entre nous** regarde le sandwich que tu m'as servi. [INC]

L'effacement énonciatif est aussi mis en jeu pour atténuer le reproche. Ce procédé se manifeste par la nominalisation : celle-ci est une stratégie d'évitement qui consiste à contourner toute référence directe au produit (le sandwich) et toute attaque directe de l'interlocuteur, comme le montre (178).

- 178) S'il vous plaît veuillez m'excuser, **ma commande** n'est pas mangeable. [INC]

Plusieurs types de modalisateurs servent à adoucir le reproche. Il s'agit du conditionnel dans les actes de conseil (182) et les expressions telles que « il me semble que », « je pense que », « peut-être (que) », etc. qui indiquent que le contenu du reproche n'est pas catégorique, tel qu'illustré en (179) - (182).

- 179) **Vous feriez mieux** de bien conserver vos aliments. [INC]
- 180) Mais **il semble que** ce sandwich soit en décomposition. [INC]
- 181) Pourriez-vous remplacez ce sandwich? **Peut-être** vous ne vous êtes pas rendu compte que c'est pourri. [INC]
- 182) S'il vous plaît veuillez vérifier ce plat. **Je pense qu'il** n'est pas en état de consommation. [INC]

L'excuse préposée ou postposée s'utilise aussi comme procédé d'atténuation du reproche. L'acte réparateur peut se combiner avec d'autres procédés adoucissants, comme le montrent (183) et (184).

- 183) **Écoutez, j'aimerais pas vous vexer**, mais votre sandwich n'a pas bon gout. [INC]
184) **Excusez-moi Monsieur je pense que** ce que vous m'avez servi n'est pas comestible. [INC]

Les analyses montrent que les formulations attestées dans cette situation sont pour la plupart complexes et celles-ci résultent généralement de la combinaison d'un reproche direct / indirect et d'un autre type d'acte menaçant. Le reproche direct est actualisé moyennant des procédés d'intensification tels que les adverbes d'intensité, les substantifs, les verbes à connotation péjorative, etc. Pour ménager la face des serveurs, les locuteurs recourent à plusieurs procédés d'atténuation.

Si de manière générale, les locuteurs interrogés font usage de différents types de formulations pour faire leurs reproches et de procédés divers pour intensifier ou adoucir leurs énoncés, il se dégage des analyses présentées ci-dessus la variation des types de procédés en fonction de la situation. Autrement dit, le degré de familiarité et le type d'offense commise et le contexte situationnel jouent clairement un rôle dans le choix et la combinaison des stratégies discursives.

6. Conclusion

L'objectif de cette étude était d'abord de mettre en lumière les formulations employées par les locuteurs camerounais du français lorsqu'ils font des reproches aux amis ou aux inconnus et de cerner les procédés mis en œuvre pour intensifier ou adoucir leurs reproches. Les analyses présentées révèlent que certains locuteurs foulent les lois de la politesse au pied et portent atteinte aux faces de l'allocutaire. Aussi réalisent-ils leurs reproches de manière directe et en intensifient la teneur moyennant des procédés lexicaux, syntaxiques et stylistiques. Nous avons aussi constaté que d'autres locuteurs, conscients de la virulence de l'acte de reproche, tentent de ménager la face de l'interlocuteur, en adoucissant leurs reproches de diverses manières. Pour y parvenir, ils recourent aux formulations indirectes et procédés d'atténuation divers. D'une manière générale, les reproches aux ami(e)s et aux inconnu(e)s sont réalisés moyennant des séquences énonciatives complexes dans lesquelles plusieurs types d'actes de langage et procédés sont combinés. Il n'est pas inutile de rappeler que cette étude s'est appuyée sur des données produites par une population très restreinte. Les résultats obtenus ne permettent pas d'aboutir à des généralisations plausibles. Il est donc nécessaire, afin d'aboutir à une vue plus réaliste de l'acte de reproche en contexte camerounais francophone, non seulement d'approfondir les analyses menées ici, mais aussi d'élargir le corpus et d'y intégrer des données orales et des données recueillies dans d'autres types de situations de communication auprès d'autres groupes de répondants.

Références bibliographiques

- Boxer, Diana (1993a);. *Complaining and commiserating: A speech act view of solidarity in spoken American English*. New York/Berlin/Bern/Frankfurt am Main/Paris/Wien: Peter Lang.
- Boxer, Diana (1993b): Social distance and speech behavior: The case of indirect complaints. *Journal of Pragmatics*, 19, p. 103–125.
- Boxer, Diana (1993c): Complaints as positive strategies: What the learner needs to know. *TESOL Quarterly*, 27(2), p. 277–299.
- Brown, Penelope & Stephen, Levinson (1987): *Politeness: Some Universals in Language Usage*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Edmondson, Willis. 1981. « On saying you're sorry ». In Florian Coulmas (ed). *Conversational routine. Explorations in standardized communication situations and prepatterned speech*. The Hague. Mouton, 273-88.
- Everinghoff, Regina & Rhode, Rebecca (2004): *Complaining in English and German: a comparison of complaint strategies in context of power and gender*. GRIN Verlag.
- Kraft, Bettina & Geluykens, Ronald (2002): Complaining in French L1 and L2. A cross-linguistic investigation. In: Foster-Cohen, Susan, Tanja Ruthenberg et Marie Louise, Poschen (dir.), *EUROSLA Yearbook 2*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, p. 227–242.
- Laforest, Marty (2002): Scenes of family life: Complaining in everyday conversation. *Journal of Pragmatics*, 34 (10-11), p. 1595-1620.
- Le Nouveau Petit Robert (2007). Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Paris : Le Robert.
- Murphy, Beth & Neu, Joyce (1996): My grade's too low: The speech act set of complaining. In: Gass Susan et Joyce, Neu (ed.), *Speech acts across cultures: Challenges to communication in a second language*. New York: Mouton de Gruyter, p. 191-216.
- Nguyen, Minh Thi Thuy (2008): Criticizing in an L2: Pragmatic strategies used by Vietnamese EFL learners. *Intercultural Pragmatics*, 5(1), p. 41-66.
- Prykarpatska, Iryna (2008): Why are you late? Cross-Cultural Pragmatic Study of Complaints in American English and Ukrainian. *Revista Alicantina de Estudios Ingleses*, 21, p. 87-102
- Rinnert Carol & Iwai, Chiaki (2003): Variation in complaint strategies in three regions. In Swanson, Malcolm et Kent, Hill (ed.) (2002), *The proceedings of JALT 2002 in Shizuoka, Tokyo*, p. 372-378, <http://jalt-publications.org/archive/proceedings/2002/372.pdf>, consulté le 13 juin 2013.

Thùy Dương, Trần (2006) : *Acte de reproche en français et en vietnamien*. [En-ligne]: <http://data.ulis.vnu.edu.vn/jspui/handle/123456789/559>, consulté le 13 juin 2013.
Trosborg, Anna (1995) : *Interlanguage Pragmatics, Requests, Complaints and Apologies*. New York : Mouton de Gruyter.